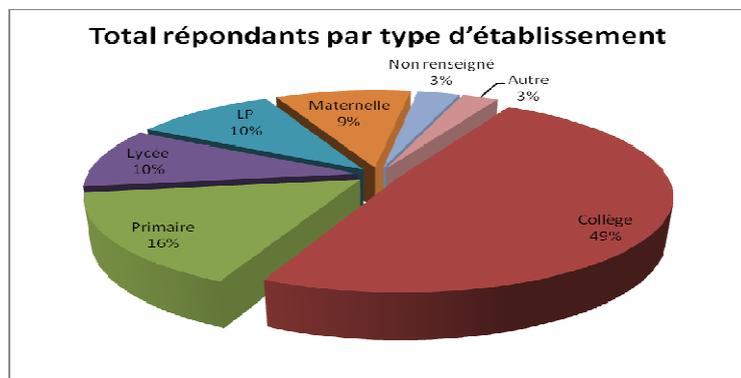


Lancée début octobre, l'enquête réalisée par la FSU et ses syndicats concernés a recueilli un nombre important de réponses, individuelles ou collectives. Elles permettent, alors que se terminent les Assises académiques et inter académiques organisées par le ministère dans les réseaux RRS et ECLAIR, de présenter à la fois le bilan des établi par les personnels et les perspectives de la politique d'éducation prioritaire.

## DES REPONSES NOMBREUSES

Plus de 1700 personnels de l'EN, majoritairement enseignants en éducation prioritaire, ont répondu à l'enquête FSU. Cela permet d'avoir des réponses venant de tous les départements, et de tous les types de personnels.



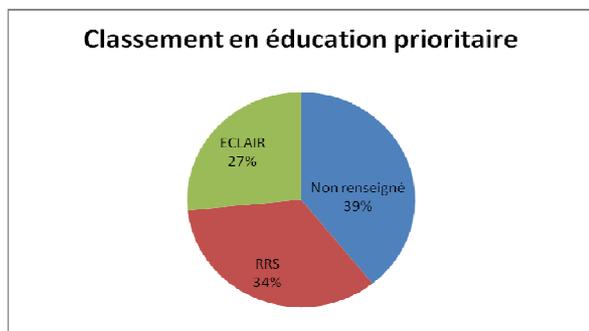
Au total, l'enquête permet, avec un nombre de réponses élevé, de cerner au mieux la situation de l'éducation prioritaire et de mettre en lumière les demandes des personnels pour

assurer la réussite de leurs élèves, alors qu'ils ont le sentiment que les Assises dans les réseaux et les établissements ne leur ont pas permis, pour diverses raisons, de le faire dans les meilleures conditions : préparation souvent chaotique, sur un temps trop court et rarement banalisé.

Le nombre de réponses important – pour une enquête de fond qui demandait temps et réflexion – témoigne aussi de la ferme volonté des personnels qui exercent en éducation prioritaire de dire toutes leurs difficultés et de voir leur parole et leurs analyses prises en compte ; d'appeler à une relance qui ne soit pas de façade et qui permette d'améliorer les conditions d'études de leurs élèves et leurs conditions d'exercice pour que la politique d'éducation prioritaire renoue avec l'ambition pour tous.

Tous les répondants ne précisent par le classement de leur établissement.

Mais à examiner les **1752 réponses**, il semble que cela concerne des

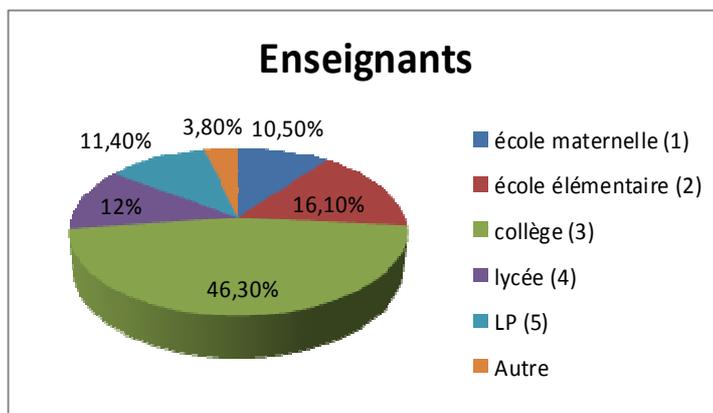
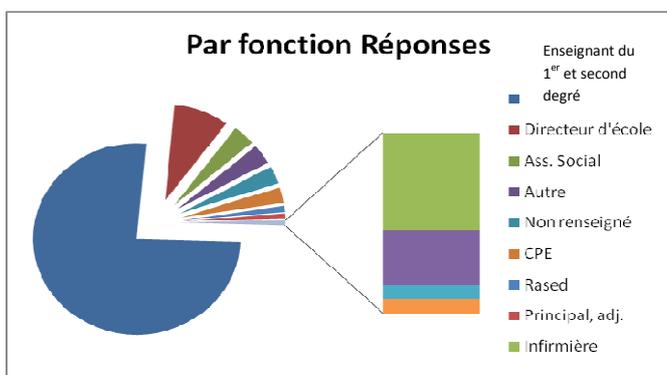


réseaux RRS : ces répondants semblent ignorer le sigle, ce qui montrerait que la politique d'éducation prioritaire a laissé de côté depuis plusieurs années les réseaux qui n'étaient pas RAR d'abord, puis ECLAIR.



## Qui a répondu ?

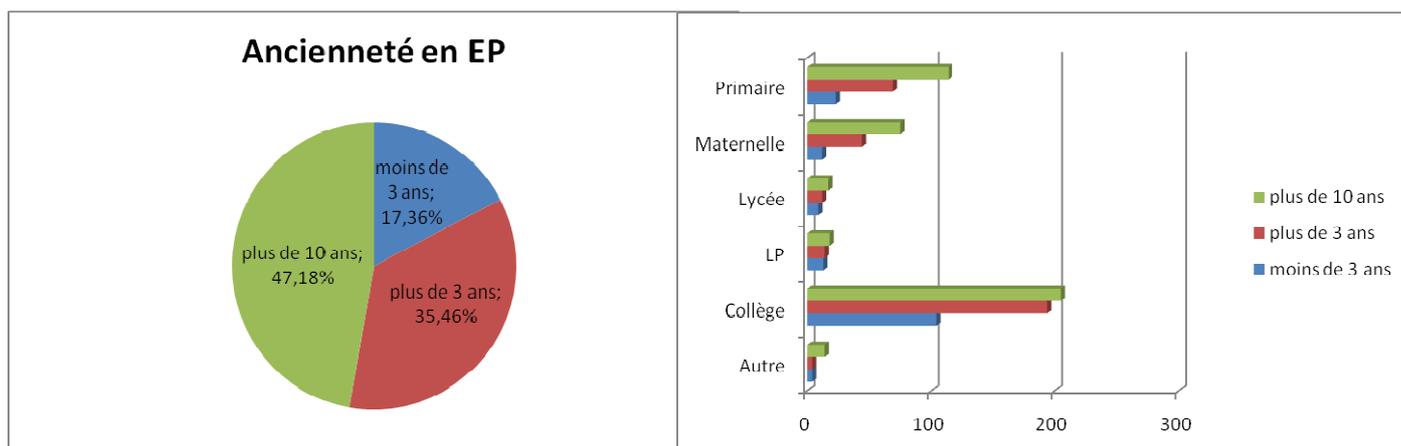
Ce sont principalement des enseignants qui ont répondu à l'enquête, qu'ils soient dans le 1<sup>er</sup> ou dans le 2<sup>nd</sup> degré. Dans la catégorie « Autre », on trouve des coordonateurs (12) devenus secrétaires de Comité exécutif dans les ECLAIR ex RAR, des retraités (8) qui ont exercé en éducation prioritaire et 2 AVS qui accompagnent des élèves en situation de handicap dans des écoles ou des établissements de l'EP.



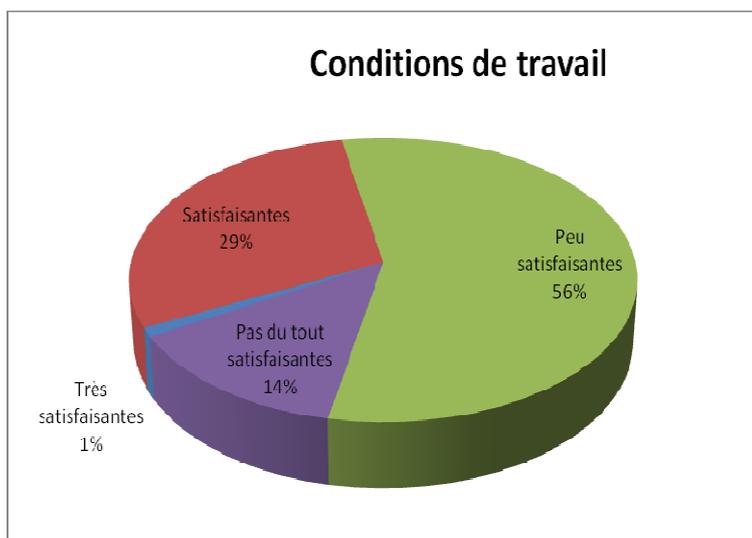
Le nombre de réponses progresse selon l'ancienneté en éducation prioritaire. Avec près de la moitié de ceux qui ont répondu à cette question, les personnels qui exercent en éducation prioritaire depuis plus de dix sont sans doute ceux qui ont choisi de s'y investir ou de s'y stabiliser ; leur ancienneté leur en donne la mémoire et leur expérience leur confère une bonne connaissance du fonctionnement de l'éducation prioritaire et des phénomènes de tous ordres à l'œuvre dans les difficultés scolaires.

Avec ceux qui ont plus de 3 ans d'ancienneté (plus d'un tiers des répondants), ils constituent le noyau dur de ces établissements, à même d'accueillir leurs nouveaux collègues et de les accompagner.

On peut remarquer que s'agissant du collège, le nombre de répondants qui ont plus de 3 ans d'ancienneté et plus de 10 ans sont très proches, alors que l'écart est plus marqué ailleurs :



## Conditions d'exercice, conditions d'enseignement



Le jugement est sans appel : les personnels qui exercent dans les établissements de l'éducation prioritaire estiment à plus des deux tiers que leurs conditions de travail ne sont pas satisfaisantes.

Lorsque les répondants précisent le classement de leur établissement, les proportions sont encore accentuées avec une insatisfaction qui dépasse 70% en ECLAIR et atteint même près de 74% en RRS.

C'est surtout dans le premier degré, aussi bien en maternelle où il dépasse 80% qu'en école primaire où il s'en approche, que le mécontentement s'exprime le plus fortement. Dans le second degré, l'insatisfaction est davantage marquée au collège, avec plus de 65%, qu'au lycée général et technologique, avec plus de 61% et dans les LP avec plus de 58%. Cela tient pour beaucoup aux effectifs et aux possibilités de travail en groupes (voir plus loin).

Ce sont d'ailleurs les directeurs d'école qui se déclarent les moins satisfaits (plus de 80%), avant les enseignants (1<sup>er</sup> et second degré confondus) et les CPE à près de 68% et 63%.

Conditions de travail (réponses individuelles et collectives)			
Cond Travail	Réponses	Pourcentage	
Très satisfaisantes	13	1,03%	30,33%
Satisfaisantes	369	29,30%	
Peu satisfaisantes	706	56,07%	69,65%
Pas du tout satisfaisantes	171	13,58%	

Conditions de travail par classement EP				
Classement EP	Pas du tout satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
Non précisé	13,03%	48,62%	36,59%	1,75%
ECLAIR	11,62%	59,46%	27,84%	1,08%
RRS	15,85%	58,10%	25,35%	0,70%

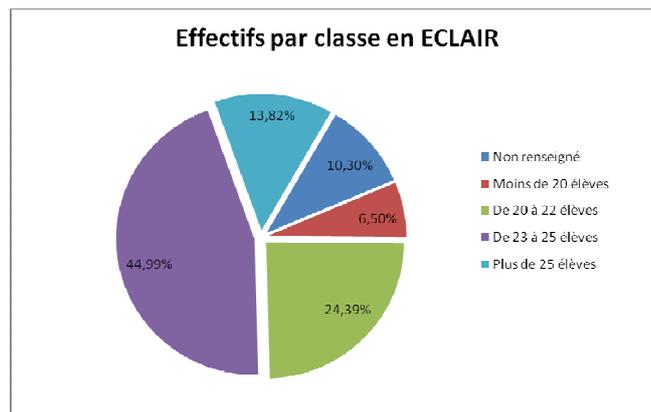
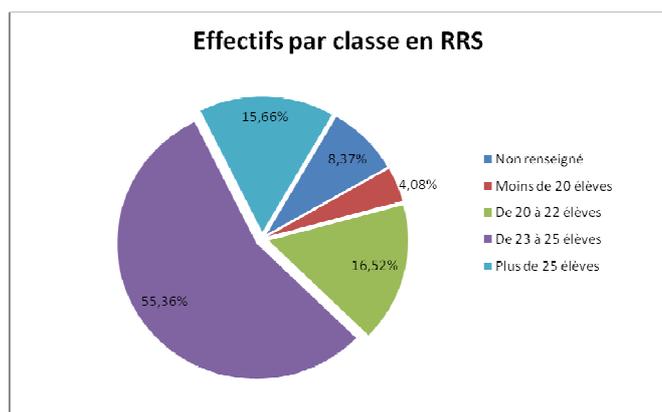
Conditions de travail par fonction				
Fonction	Pas du tout satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
Non renseigné	18,18%	54,55%	27,27%	0,00%
Administratif	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Ass. Social	5,88%	55,88%	38,24%	0,00%
Autre	10,53%	47,37%	42,11%	0,00%
COPsy	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
CPE	7,41%	55,56%	37,04%	0,00%
Directeur d'école	16,67%	62,75%	20,59%	0,00%
Enseignant	13,48%	54,15%	30,81%	1,56%
Infirmière	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Principal, adj.	0,00%	60,00%	40,00%	0,00%
Psych scolaire	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Rased	8,33%	58,33%	33,33%	0,00%

Conditions de travail par type d'établissement				
Etb	Pas du tout satisfaisantes	Peu satisfaisantes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
	0,00%	75,00%	25,00%	0,00%
Autre	16,67%	36,67%	43,33%	3,33%
Collège	12,27%	52,92%	33,40%	1,41%
LP	8,41%	53,27%	36,45%	1,87%
Lycée	10,81%	47,75%	39,64%	1,80%
Maternelle	15,74%	63,89%	19,44%	0,93%
Primaire	18,75%	62,50%	18,75%	0,00%

## Les effectifs par classe

En éducation prioritaire, ils dépassent très majoritairement 23 élèves en collège (66,71%) et 25 élèves en lycée général et technologique (59,76%). Dans le 1<sup>er</sup> degré, il est rare que les effectifs soient inférieurs à 23 élèves : 75,32% des classes en maternelle et 60,93% en primaire ont 23 élèves ou plus.

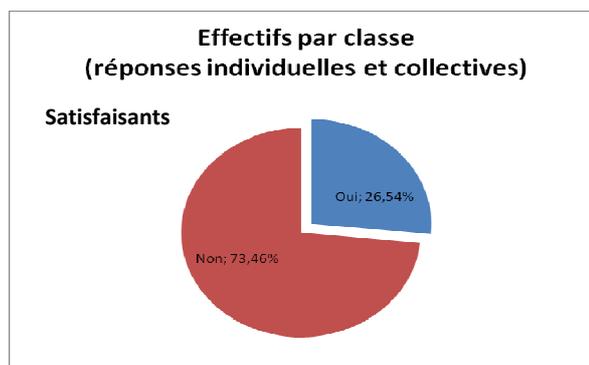
Lorsque l'on examine les effectifs par classe selon le classement RRS ou ECLAIR, on retrouve des proportions du même ordre. Si en ECLAIR les effectifs sont plus souvent inférieurs à 22 élèves qu'en RRS (30,89% contre 20,60%), il est fréquent qu'ils dépassent 23 élèves, même en ECLAIR : 58,81% ; en RRS, c'est plus des deux tiers avec 71,02%.



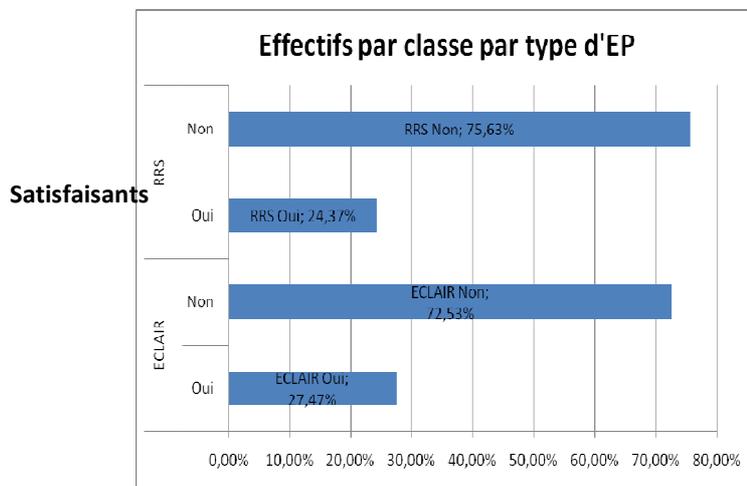
**Les personnels sont globalement insatisfaits** des effectifs par classe (près des trois quarts d'entre eux).

Le croisement avec d'autres paramètres (taille des classes dans l'établissement, type d'établissement et classement éducation prioritaire), donne des résultats qui sont toujours du même ordre : trois quarts des personnels environ ne sont pas satisfaits des effectifs par classe qu'ils doivent prendre en charge. Et plus la taille des classes croît, plus le taux d'insatisfaction grandit (hormis pour les classes à moins de 20 élèves).

Effectifs par classe (réponses individuelles et collectives)		
Effectifs	Satisfaisants	Pourcentage
Moins de 20 élèves	Oui	28,57%
	Non	71,43%
De 20 à 22 élèves	Oui	31,98%
	Non	68,02%
De 23 à 25 élèves	Oui	28,79%
	Non	71,21%
Plus de 25 élèves	Oui	22,68%
	Non	77,32%



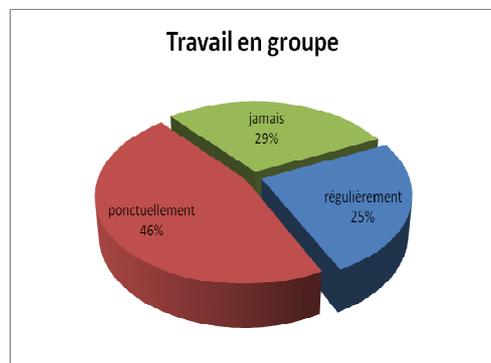
Le croisement à la fois avec le type d'établissement et le classement en éducation prioritaire montre que les effectifs par classe ne sont pas satisfaisants, que ce soit en ECLAIR ou en RRS, et quel que soit l'établissement d'exercice. C'est particulièrement le cas en collège et en LP, mais aussi en école maternelle.



## Le travail en groupes restreints

Les possibilités de travail en groupes réduits sont peu développées : dans un cas sur trois, il n'est possible de travailler en groupes que ponctuellement et dans près d'un cas sur quatre, les enseignants ne profitent d'aucun temps de travail en groupe, même ponctuellement. Faute de financement à hauteur des besoins et des enjeux, les moyens des écoles et des établissements ne permettent dans l'ensemble ni des effectifs par classe qui se rapprochent de 20 élèves, ni de développer le travail en groupes. D'une manière générale, la satisfaction des personnels est corrélée à la régularité du travail en groupe.

C'est en collège que le travail en groupe est le moins fréquent : les grilles horaires ne le permettent en effet que dans de rares disciplines et seulement en 6<sup>ème</sup> ; cela ne peut se produire que ponctuellement, mais seulement dans moins d'un cas sur deux en raison sans doute de la réduction des moyens et donc des marges de manœuvre ces dernières années.



Travail en groupes par type d'établissement			
Etb	jamais	ponctuellement	régulièrement
Autre	23,08%	42,31%	34,62%
Collège	38,31%	44,94%	16,76%
LP	16,67%	36,84%	46,49%
Lycée	15,00%	38,33%	46,67%
Maternelle	22,56%	53,38%	24,06%
Elémentaire	27,36%	53,30%	19,34%

Groupes par classement EP			
EP	groupes	Réponses	Pourcentage
ECLAIR	jamais	74	23,20%
	ponctuellement	164	51,41%
	régulièrement	81	25,39%
RRS	jamais	132	32,12%
	ponctuellement	213	51,82%
	régulièrement	66	16,06%

## La co-intervention

Co-intervention ?		
Co-intervention	Réponses	Pourcentage
Oui	480	32,72%
Non	987	67,28%

Le travail en co-intervention dans une même classe à certains moments est peu développé puisqu'il représente à peine un tiers des réponses. S'il l'est un peu plus en ECLAIR, c'est sans doute parce qu'il a été d'abord mis en place dans les RAR.

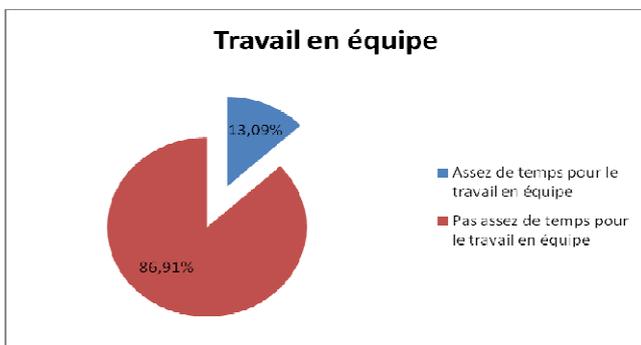
Co-intervention par type EP			
Classement EP	Co-intervention	Réponses	Pourcentage
ECLAIR	Oui	135	36,59%
	Non	234	63,41%
RRS	Oui	150	32,19%
	Non	316	67,81%

## Le travail en équipe

Travail en équipe		
Temps pour le travail équipe	Réponses	Pourcentage
Assez de temps	146	13,40%
Pas assez de temps	943	86,60%

Travail en équipe (réponses individuelles et collectives)		
Temps pour le travail équipe	Réponses	Pourcentage
Assez de temps	169	13,09%
Pas assez de temps	1122	86,91%



C'est en collège que le temps manque le plus avec plus de 90% des réponses, alors que la situation paraît plus favorable en LP.

Demande forte des personnels, le temps accordé pour le travail en équipe est pourtant très faible et très rarement reconnu dans les services.

Si la situation semble un peu meilleure dans les ECLAIR, les personnels restent tout de même près de 9 sur 10 à estimer n'avoir pas assez de temps.

Travail en équipe par classement EP		
Classement EP	Assez de temps	Pas assez de temps
ECLAIR	11,35%	88,65%
RRS	9,82%	90,18%

Travail en équipe par type d'établissement		
Etablissement	Assez de temps	Pas assez de temps
Non renseigné	18,18%	81,82%
Maternelle	25,83%	74,17%
Elémentaire	11,73%	88,27%
Collège	8,61%	91,39%
Lycée	13,76%	86,24%
LP	22,12%	77,88%
Autre	20,69%	79,31%

## Equipe pluri-professionnelle

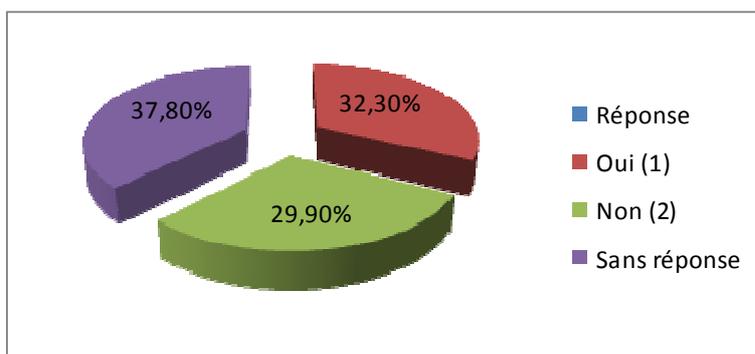
La difficulté à pouvoir travailler en équipe dans de bonnes conditions est accentuée par l'absence dans la très grande majorité des écoles et des établissements d'une équipe pluri-professionnelle complète, pourtant essentielle pour prendre en charge les élèves dans leur globalité et peser sur toutes les sources de difficulté :

Equipe pluri-professionnelle		
Equipe complète	Réponses	Pourcentage
Oui	403	27,47%
Non	1064	72,53%

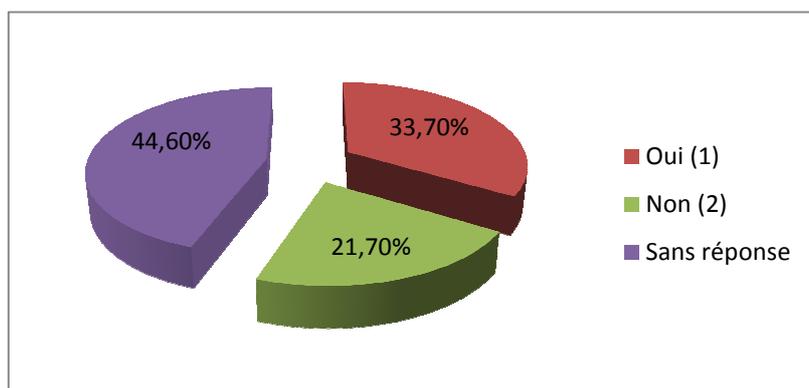
Disponibilité de l'équipe pluri-professionnelle			
Equipe complète	Equipe disponible	Réponses	Pourcentage
Oui	Oui	104	25,80%
	Non	299	74,20%
Non	Oui	23	2,16%
	Non	1041	97,84%

Quand elles existent, les possibilités de travail en commun pour croiser les regards et trouver collectivement des réponses adaptées à la situation de chaque élève sont le plus souvent réduites, faute d'accorder du temps dans le service des personnels concernés.

Manque de temps reconnu, encore, pour permettre de rencontrer les parents d'élèves régulièrement, même lorsque l'école ou l'établissement met en place des dispositifs ad hoc, qui viennent s'ajouter à un temps de travail déjà lourd.



**Avez-vous le temps nécessaire pour rencontrer les parents ?**



**L'école/l'établissement mettent-ils en place des dispositifs qui permettent aux parents de s'impliquer ?**

## Projet de réseau

Le projet du réseau, qui doit être élaboré par le comité exécutif dont les personnels ne sont pas membres, l'est rarement avec les équipes des écoles et des collèges de l'éducation prioritaire. Il n'est pas étonnant que pour plus des deux tiers des réponses le projet de réseau ne soit ni connu, ni même partagé.

### Avez-vous connaissance d'un projet de réseau (par classement EP)

Projet de réseau	Classement	%
ECLAIR	oui	52,03%
	non	47,97%
RRS	Oui	45,28%
	non	54,72%

C'est dans les ex RAR, devenus ECLAIR, que les personnels connaissent le plus souvent l'existence du projet de réseau. Mais ils n'ont pas été associés à son élaboration pour autant. Comment les personnels pourraient-ils se sentir acteurs d'un projet élaboré sans eux, sans réflexion collective pour identifier les problématiques essentielles auxquelles sont confrontés les écoles et les établissements, sans même les moyens nécessaires pour y répondre ?

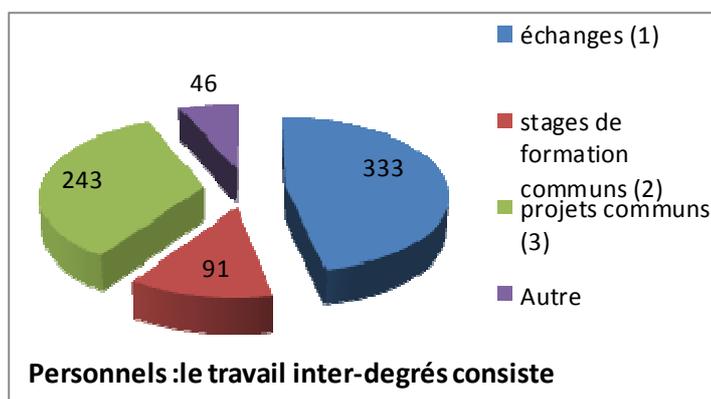
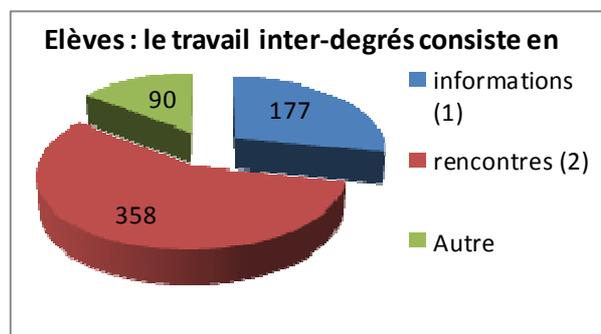
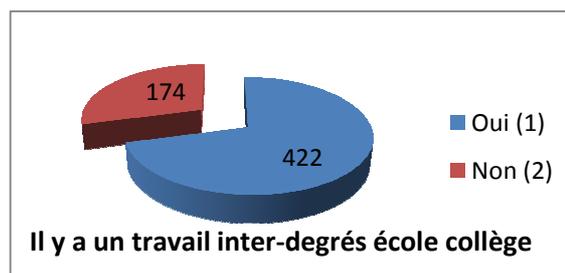
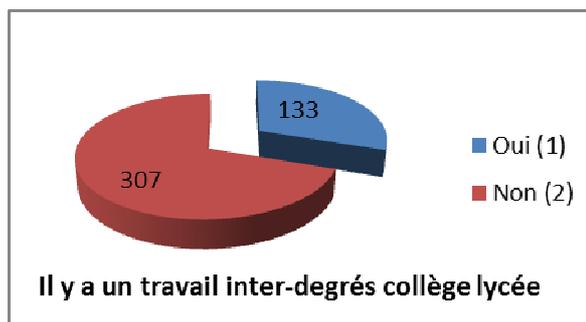


## Travail inter-degrés

Les réponses concernant le travail inter-degrés confirment que la liaison collège / lycées est très faible, alors que les enjeux de l'orientation sont essentiels pour permettre à tous les élèves de poursuivre leur scolarité et pour réduire les risques de décrochage scolaire.

Quant à la liaison école / collège, elle est plus développée y compris dans les ex RAR devenus ECLAIR où elle s'est mise en place depuis plusieurs années. Mais elle ne fait sans doute pas intervenir tous les personnels et les possibilités réduites de travail en équipe ne permettent pas à chacun d'en avoir connaissance.

Travail inter-degrés par classement EP		
Classement EP	Travail inter-degrés école clg	Pourcentage
ECLAIR	Oui	51,76%
	Non	48,24%
RRS	Oui	42,70%
	Non	57,30%



## Formation des personnels

La formation continue des personnels a été laminée toutes ces dernières années. L'offre de formation a été très fortement réduite et sert essentiellement à mettre en œuvre les nouveaux dispositifs liés aux réformes, par ailleurs très contestées.

Des stages sur site, inter-degré, ont été mis en place depuis longtemps dans certains réseaux et ont été développés dans les ex RAR. Mais cela ne suffit pas à accompagner les équipes dans la prise en charge de la difficulté scolaire et à les aider dans la construction des réponses les plus appropriées.

93% des répondants sont insatisfaits du manque de formation continue, en particulier quand il n'y a pas de formation spécifique EP. Mais lorsqu'elle existe, ils sont très peu nombreux à la trouver satisfaisante.

## Lien avec la hiérarchie

Le rapport des personnels à la hiérarchie est ambigu. Les collègues soutenus à 73% ; 3 sur 4 ont le sentiment de ne pas subir des pressions. Les plus quelques extraits dans le Verbatim sont sereine et d'une rupture claire avec la politique du « nouveau management public ».

Lien avec la hiérarchie	
Soutenu par la hiérarchie	Pourcentage
Oui	26,11%
Non	73,89%

Lien avec la hiérarchie	
Injonctions de la hiérarchie	Pourcentage
Oui	25,36%
Non	74,64%

## Indemnités

L'indemnité ZEP est jugée à la fois symbolique (elle représente moins de 100€) et indispensable. Dans un contexte économique dégradé, elle permet à la fois de reconnaître les difficultés à exercer en éducation prioritaire et d'améliorer le pouvoir d'achat des personnels. Elle n'a donc rien de superflu pour les personnels.

Dans les ECLAIR, l'indemnité a été remplacée par une prime spécifique. La part fixe équivaut à l'indemnité ZEP et bénéficie à l'ensemble des personnels. La part modulable, de 400 à 2400€ annuels, n'est octroyée par le chef d'établissement qu'à certains, de manière le plus souvent opaque. Elle a ainsi contribué largement à diviser les personnels en les mettant en concurrence et a ainsi fragilisé la nécessaire cohésion des équipes.

Indemnité ZEP		
ISS Zep	Réponses	Pourcentage
Symbolique	383	43,17%
Indispensable	470	52,98%
Superflue	34	3,83%

Part modulable ECLAIR			
Classement EP	Eclair modulable	Réponses	Pourcentage
ECLAIR	n'a pas eu d'impact	74	33,94%
	a créé la division dans les équipes	134	61,47%
	a créé une dynamique	10	4,9%

## Violence en milieu scolaire

Violences en milieu scolaire 2- Entre élèves		
Fréquence	Réponses	Pourcentage
Fréquemment	382	26,04%
Parfois	428	29,18%
Rarement	204	13,91%
Jamais	27	1,50%

Si des violences entre élèves arrivent parfois, voire fréquemment, les personnels sont beaucoup moins touchés par les phénomènes de violence. Les violences verbales à leur égard sont plus courantes que les violences physiques qui ne surviennent que rarement, voire jamais dans la majorité des écoles et des établissements.

Violences en milieu scolaire 1- Violences verbales envers les personnels		
Violences	Réponses	Pourcentage
Fréquemment	265	18,06%
Parfois	465	31,70%
Rarement	239	16,29%
Jamais	63	4,29%

Violences en milieu scolaire 3- Violence physique envers les personnels		
Fréquence	Réponses	Pourcentage
Fréquemment	18	1,23%
Parfois	206	14,04%
Rarement	462	31,49%
Jamais	323	22,02%

L'analyse des réponses met tout de même en relief que la violence entre élèves est plus fréquente, comme le montrent les études, en collège puis en LP, mais n'est pas absente des écoles primaires.

Les violences envers les personnels sont moins courantes. Mais si les violences physiques restent rares dans la grande majorité des cas, c'est encore en collège, dans un cas sur quatre, et en LP, dans un cas sur cinq, qu'elles peuvent se produire parfois.

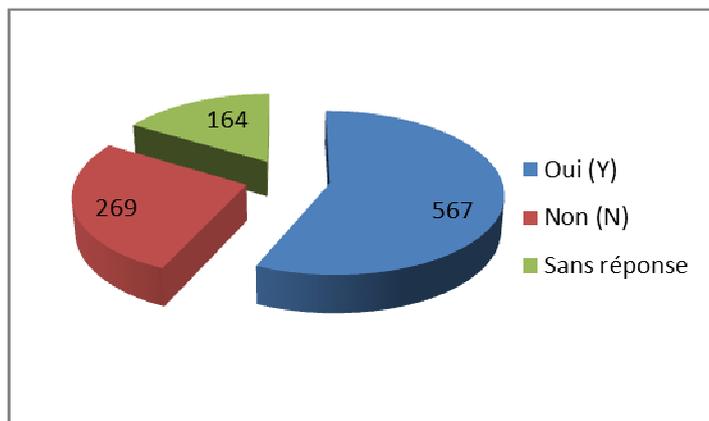
Ce sont surtout les phénomènes de violence verbale qui touchent les personnels, en particulier en collège et en LP.

Encadrement		
Encadrement suffisant	Réponses	Pourcentage
Oui	276	18,81%
Non	1191	81,19%

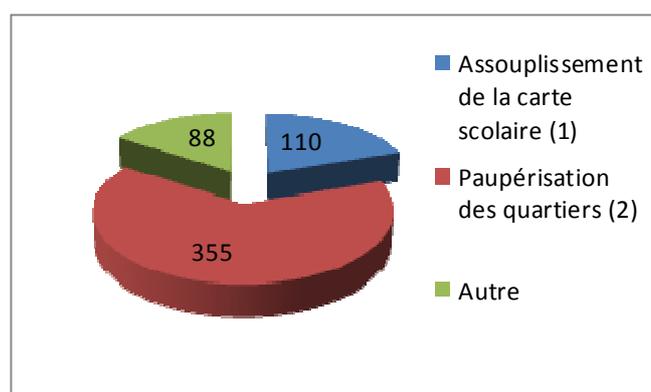
La question de l'encadrement, posée en introduction du bloc « climat scolaire », montre un fort sentiment d'insatisfaction. Les collègues l'ont confirmé dans leurs commentaires : il faut en général plus d'adultes dans les écoles et établissements de l'éducation prioritaire. Au-delà, ce sont des équipes pluriprofessionnelles complètes et à temps complet qui sont demandées, pour répondre à la diversité des situations et des besoins des élèves.

## Situation de l'établissement et évolution :

**Avez-vous constaté un phénomène d'évitement/ghettoïsation ?**



**Quelle en est la cause ?**



L'enquête montre que la mixité scolaire est en recul dans l'éducation prioritaire. La ségrégation accrue de certains territoires marqués par une paupérisation des quartiers en est la principale cause pour 62% des répondants. Mais ils considèrent aussi que l'assouplissement de la carte scolaire a conduit les familles de classe moyenne à fuir ces établissements, renforçant ainsi leur ghettoïsation.



## PROPOSITIONS (1)

### Qu'est-ce qui est le plus important pour la réussite des élèves ?

N°	Le plus important, c'est :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Le nombre d'élèves par classe	625	147	69	52	17	11	4	7	3	2	3
2	La co-intervention, plus de maîtres que de classe, travail en petits groupes	94	177	110	85	58	35	24	17	15	12	5
3	Du temps pour une réflexion pédagogique collective	55	186	167	138	51	42	29	25	10	6	2
4	Une évaluation qui valorise les progrès	15	48	69	80	59	48	50	38	39	23	19
5	Le travail autour de l'amélioration du climat, du bien-être	40	86	115	130	52	46	35	48	24	19	18
6	L'amélioration de la liaison CM2-6è et/ou 3è- seconde	4	12	12	22	8	17	25	31	55	76	55
7	La scolarisation précoce des élèves	14	23	34	36	27	18	19	25	22	44	89
8	Le maintien d'un haut niveau d'exigence et d'ambition pour tous	83	111	127	125	55	43	33	23	36	17	20
9	La possibilité de pratiquer des pédagogies différenciées	24	87	103	112	63	46	38	22	27	19	16
10	L'implication des parents	47	77	108	118	68	64	50	34	22	21	10
11	Le travail de l'équipe pluri-professionnelle	23	67	105	120	64	55	51	36	27	15	10

Lecture : « Le nombre d'élèves par classe » a été placé en 1 par 625 répondants comme facteur le plus important pour la réussite des élèves. 3 seulement l'ont placé en 11<sup>e</sup> position.

### Classement sur les 4 premières colonnes :

Pour la réussite des élèves, le plus important, c'est :
1) Le nombre d'élèves par classe
2) Du temps pour une réflexion pédagogique collective
3) La co-intervention, plus de maîtres que de classe, travail en petits groupes
4) Le maintien d'un haut niveau d'exigence et d'ambition pour tous
5) Le travail autour de l'amélioration du climat, du bien-être
6) L'implication des parents
7) La possibilité de pratiquer des pédagogies différenciées
8) Le travail de l'équipe pluri-professionnelle
9) Une évaluation qui valorise les progrès
10) La scolarisation précoce des élèves
11) L'amélioration de la liaison CM2-6è et/ou 3è- seconde

Lecture : Si on additionne le nombre de choix en position 1 à 4, c'est « Le nombre d'élèves par classe » qui en recueille le plus, puis « Du temps pour une réflexion pédagogique collective ».

**PROPOSITIONS (2)****(Pour les personnels) Qu'est-ce qui peut rendre les écoles et établissements plus attractifs ?**

N°	Pour rendre les écoles et établissements plus attractifs, le plus important, c'est :									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	La ou les indemnités	137	100	109	163	64	31	33	14	6
2	L'amélioration de l'encadrement avec des équipes pluri-professionnelles complètes	132	136	137	133	50	32	23	18	4
3	L'amélioration des conditions d'enseignement	472	184	108	82	18	8	5	4	2
4	Du temps dégagé pour le travail en équipe	120	251	190	138	38	26	10	7	2
5	Des aides matérielles : logement, équipement...	21	62	74	92	46	40	43	28	22
6	Une formation continue développée et de qualité	48	137	177	171	57	37	28	15	10
7	Un avancement accéléré (ASA)	49	88	117	119	42	48	39	22	4
8	Des points de bonification pour les mutations	25	46	73	77	40	44	31	51	13
9	Les postes à profil	11	10	28	34	19	10	6	21	92

**Classement établi sur les quatre premières colonnes :**

<b>Pour rendre les écoles et établissements plus attractifs, le plus important, c'est :</b>
1) L'amélioration des conditions d'enseignement
2) Du temps dégagé pour le travail en équipe
3) L'amélioration de l'encadrement avec des équipes pluri-professionnelles complètes
4) Une formation continue développée et de qualité
5) La ou les indemnités
6) Un avancement accéléré (ASA)
7) Des aides matérielles : logement, équipement...
8) Des points de bonification pour les mutations
9) Les postes à profil

## PROPOSITIONS (3)

Qu'est-ce qui est le plus important du côté de l'institution ?

N°	Le plus important du côté de l'institution, c'est :	1	2	3	4	5	6
1	L'accompagnement en formation continue des équipes	137	258	284	158	19	14
2	Le soutien des équipes et des personnels	548	198	119	73	3	7
3	La garantie de la durée des dispositifs et des moyens nécessaires	211	297	210	155	19	5
4	Le maintien de fonctions spécifiques pour coordonner et animer les réseaux	43	70	131	199	66	32
5	L'organisation du travail inter-degrés CM2-6è et 3è-seconde	17	37	70	119	58	94
6	L'organisation d'espaces de mutualisation des pratiques	51	145	186	291	42	25

Classement sur les quatre premières colonnes :

Le plus important du côté de l'institution, c'est :
Le soutien des équipes et des personnels
La garantie de la durée des dispositifs et des moyens nécessaires
L'accompagnement en formation continue des équipes
L'organisation d'espaces de mutualisation des pratiques
Le maintien de fonctions spécifiques pour coordonner et animer les réseaux
L'organisation du travail inter-degrés CM2-6è et 3e-seconde

